

215C0863  
FR0011790542-FS0391

22 juin 2015

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**GENTICEL**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 19 juin 2015, la société Edmond de Rothschild Investment Partners<sup>1</sup> (47 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 17 juin 2015, les seuils de 15% du capital et des droits de vote de la société GENTICEL et détenir, pour le compte desdits fonds, 2 298 326 actions GENTICEL représentant autant de droits de vote, soit 14,89% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions GENTICEL sur le marché<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Contrôlée par le Groupe Edmond de Rothschild. Le déclarant a précisé agir indépendamment de la personne qui le contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 15 440 235 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>3</sup> Cf. communiqué de la société en date du 6 mars 2015.